

Les Tissier durent alors songer à retourner dans leur ferme pour chercher les chevaux et les atteler aux voitures. Le danger était certain, les hésitations compréhensibles. **René, Robert, Jacques Tissier partent malgré tout**, accompagnés de leur grand-père maternel et de Monsieur Merlier, le mari de l'institutrice. L'électricité ayant été coupée, ils emportèrent avec eux une grosse lampe électrique pour s'éclairer dans la maison et dans les écuries.

C'est au témoignage de **Jacques Tissier** que nous devons la suite du récit.

Lorsque le groupe arriva à l'angle de la rue de la Réverie, il fut arrêté par une patrouille allemande qui, malgré ses soupçons, renvoya le grand-père Andrieux, âgé de 77 ans.

Les trois frères Tissier et Monsieur Merlier furent alors emmenés au bout de la rue de la Réverie, alignés le long d'une clôture et mis en joue. Mais sur une intervention en allemand de Monsieur Merlier, les soldats se ravisèrent et remontèrent l'avenue Vanderbilt avec leurs otages.

A compter de cet instant, les événements se succèdent avec une dramatique rapidité. **Monsieur Merlier réussit subitement à se sauver.** Coups de feu en direction du fugitif. Silence. Ordres. Vigilance accrue. L'étau se resserre sur les trois frères.

Arrivés à la hauteur de la rue Pasteur (l'actuelle rue des Frères Tissier), ils sont brusquement conduits sur la gauche, puis un peu plus loin, sur la droite derrière une petite cabane servant aux employés de la ville de Paris.

René, Robert et Jacques sont une nouvelle fois alignés les uns près des autres.

Feu !

René et Robert tombent. Seul, Jacques, pétrifié, reste debout... enjambe ses frères, se sauve. Coups de feu, fusées éclairantes, poursuite. Les arbres, les haies le protègent. Et il se retrouve, sans trop savoir comment, chez des cultivateurs, les de Robichon, chemin de Beauregard. C'est là qu'il attend les premières lueurs du jour pour retrouver sa famille, sa mère effondrée, sûre maintenant d'avoir perdu deux de ses fils, respectivement âgés de 23 et 19 ans.

Il fallut, cependant, partir, comme la majorité de la population, vers Chanteloup-les-Vignes, Boismont et Menucourt où, à l'abri dans les carrières, la famille Tissier demeura jusqu'au mardi 29 août. C'est d'ailleurs au cours de cet exode que fut tué **Jules Givone**, frère de la communauté franciscaine alors installée au château de Champfleury.

Les corps affreusement mutilés de René et Robert Tissier — coups de balonnettes, membres brisés — enfouis sous des feuilles et des branchages, furent découverts par quelques personnes restées sur place et transportés dans le hall de la mairie transformé en chapelle ardente.

Jusqu'au **vendredi 1er septembre, jour des obsèques**, ils furent veillés en permanence et reçurent l'ultime hommage d'une foule profondément affligée. Foule nombreuse qui, malgré les difficultés (pont de Poissy détruit, absence de journaux et

de courrier), forma le long et imposant cortège funèbre, évalué à **près de cinq mille personnes**, qui accompagna les frères Tissier au cimetière communal.

Le 12 février 1945, sur avis du secrétaire général des Anciens Combattants et Victimes de guerre, René et Robert Tissier avaient été déclarés **"morts pour la France"**.

Une stèle érigée par la famille à l'endroit de la tragique exécution rappelle aujourd'hui encore à tous que deux jeunes garçons de Carrières-sous-Poissy sont tombés à la veille de la Libération, victimes de la haine et de la violence.

Nous remercions Madame Jacqueline Tissier-Jaurès, Monsieur et Madame Noël Tissier pour leurs témoignages et les documents qu'ils ont bien voulu mettre à notre disposition.

